



# Horizons

"Arts-Nature" en Sancy

---

CHARTRE TOURISME A FAIBLE IMPACT  
ENVIRONNEMENTAL

---

FESTIVAL HORIZONS ARTS-NATURE EN SANCY  
OFFICE DE TOURISME DU MASSIF DU SANCY  
ANNEE 2020

# SOMMAIRE

<b>I. GENERALITES D'ORGANISATION .....</b>	<b>3</b>
A. Rappel des objectifs .....	3
B. Appel à candidatures.....	3
C. Evénements et partenariats .....	3
<b>II. DISPOSITIONS POUR L'OPTIMISATION DE LA COMMUNICATION .....</b>	<b>4</b>
A. Conception et impression .....	4
B. Diffusion .....	4
<b>III. DISPOSITIONS POUR LA MINIMISATION DE L'IMPACT VISITEURS.....</b>	<b>5</b>
A. Sensibilisation à la préservation de l'environnement.....	5
B. Déplacements.....	5
<b>IV. DISPOSITIONS POUR LA MINIMISATION DE L'IMPACT DE L'EQUIPE EN INTERNE .....</b>	<b>6</b>
A. Comportement interne .....	6
B. Déplacements.....	6

# I. GENERALITES D'ORGANISATION

## A. Rappel des objectifs

Le tourisme, en ce qu'il est, a un impact environnemental non négligeable sur le territoire qui l'accueille. L'Office du Tourisme du Massif du Sancy, organisateur d'Horizons Sancy, a décidé de s'engager dans une démarche volontaire de limitation de l'impact environnemental de l'événement. Un certain nombre de choses était déjà appliqué, mais il a été décidé d'aller plus loin : ainsi une charte regroupant de nouveaux engagements a été rédigée pendant l'été 2020. Ces engagements seront appliqués pour la prochaine édition d'Horizons Sancy, prévue à l'été 2021.

## B. Appel à candidatures

Chaque année en septembre, un appel à candidatures est lancé aux artistes des quatre coins du globe :

- Dans le cahier des charges est stipulé que, *« que ce soit dans la conception même de l'œuvre (matériaux, ancrage, etc.), son installation sur le site, son fonctionnement et son démontage, elle sera respectueuse de l'environnement et ne produira aucun impact néfaste sur le site naturel. Le choix des matériaux : l'artiste est libre de choisir tous types de matériaux en respectant l'environnement du site. L'utilisation de matériaux issus de la nature et/ou du territoire, de matériaux recyclés ou utilisant l'énergie renouvelable telle l'éolien ou le solaire sera favorisée, tout comme le recyclage de ces matériaux une fois l'œuvre démontée »*. Pour 2021, il a été rajouté : *« ainsi le dossier de candidature devra détailler le futur prévu de l'œuvre »*. Notre volonté est de désormais évaluer systématiquement si les artistes ont prévu un recyclage de leur œuvre.
- Les sites naturels proposés aux artistes ont été validés avec le Parc naturel Régional des Volcans d'Auvergne et d'éventuels autres administrations compétentes, telles que le service archéologique de DRAC ou la Police de l'eau. Des éventuelles restrictions sur les ancrages, matériaux ou zones d'implantation peuvent être définies, voire un abandon du site proposé, pour ne pas nuire à l'environnement de ces sites.

## C. Evénements et partenariats

Pour réduire notre impact environnemental, tous les événements gravitant autour d'Horizons Arts-Nature en Sancy doivent également être retravaillés : ainsi une attention particulière sera notamment portée à la question du transport, la gestion des déchets, le type d'alimentation proposé, la consommation d'énergie et la sensibilisation à la préservation de l'environnement.

Pour cela, l'Office du Tourisme travaillera en partenariat avec des structures engagées dans l'écologie et le développement durable, pour organiser ses différents événements.

A ce titre, le partenariat avec la plateforme **MOV'ICI – Covoiturage local en Auvergne-Rhône-Alpes**, plateforme locale de covoiturage, sera renforcé.

Par ailleurs, Horizons Sancy est partenaire du **Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne** : nous travaillons donc ensemble sur le choix des sites et des sentiers afin de respecter les zones sensibles et de définir certaines contraintes. A l'avenir, un travail sera mené conjointement pour développer les messages de préservation de l'environnement pendant l'exposition, que ce soit sur les sentiers d'accès ou pendant les événements annexes.

## II. DISPOSITIONS POUR L'OPTIMISATION DE LA COMMUNICATION

### A. Conception et impression

Plusieurs types de supports de communication sont imprimés pendant Horizons Arts-Nature en Sancy, certains pour promouvoir l'événement ou pour guider les visiteurs :

- Les fournisseurs et imprimeurs sont choisis par l'Office du Tourisme du Massif du Sancy dans le cadre de procédures d'appel d'offre. Ces fournisseurs détiennent des labels environnementaux tels que le Label *PEFC (papiers issus de forêts gérées durablement)* et *Imprim'Vert*.
- Les tailles des supports seront réduites afin d'utiliser moins de papier lorsque cela est possible.
- Les supports imprimés sur plexiglas sont recyclés et réutilisés par les services techniques de la Communauté de Commune du Sancy afin de baliser d'autres sentiers de randonnées.

### B. Diffusion

Les documents générés par l'organisation du festival Horizons Arts-Nature en Sancy sont redistribués dans nombreux bureaux de tourisme et envoyés par courrier postal lorsque cela est nécessaire :

- La diffusion de ces supports est optimisée afin de limiter les déchets. Un suivi précis par support est effectué, et le nombre d'exemplaires imprimés est notamment réévalué chaque année.
- Les documents sont également édités en format PDF et disponibles au téléchargement sur les sites internet.
- Les « experts » Horizons sont les visiteurs qui ont vu toutes les œuvres et qui peuvent bénéficier à ce titre de la remise du catalogue de l'exposition gratuitement. Ces experts peuvent depuis 2019 récupérer leurs catalogues directement dans les bureaux de tourisme du Massif.

### III. DISPOSITIONS POUR LA MINIMISATION DE L'IMPACT VISITEURS

#### A. Sensibilisation à la préservation de l'environnement

200 000 visiteurs parcourent les sentiers pour découvrir les œuvres chaque été. Il est important à la fois de canaliser ces flux sur place pour limiter l'impact sur les sols, mais aussi de sensibiliser ces visiteurs aux bonnes pratiques :

- Nous rappelons aux visiteurs sur nos supports de communication qu'il ne faut pas sortir des sentiers ni cueillir les fleurs sauvages.
- Des messages de prévention personnalisés par site seront également rajoutés sur nos parcours Horizons disponibles sur l'application mobile Sancy Explorer, afin que les visiteurs aient l'information en direct.
- Le site internet horizons-sancy.com sera doté d'une page spécifique à nos actions en lien avec le développement durable, avec des informations sur la faune, la flore, la gestion de nos forêts et sur l'écologie en général. Une journée de ramassage des déchets à proximité des œuvres est envisagée en fin d'édition, sur la base du volontariat.
- Le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne sera associé à la conception de nos messages de prévention.

#### B. Déplacements

Les déplacements, notamment véhiculés, participent à l'impact du tourisme sur la planète :

- La plateforme MOV'ICI Auvergne-Rhône-Alpes sera mise en avant dans notre communication, afin d'inciter nos visiteurs à covoiturer pour se rendre sur les œuvres ou sur les animations annexes.
- Les visiteurs seront encouragés à visiter les sites à VTT à assistance électrique ou à cheval, grâce aux propositions de nos partenaires prestataires de loisirs de pleine nature, afin de limiter leurs déplacements véhiculés.

## IV. DISPOSITIONS POUR LA MINIMISATION DE L'IMPACT DE L'EQUIPE EN INTERNE

### A. Comportement interne

Les équipes travaillant à l'Office de Tourisme du Massif du Sancy participent également à la réduction de l'impact environnemental du tourisme dans la région.

- Le tri des déchets est mis en place dans tous les bureaux de tourisme et au siège social.
- Les mails sont supprimés régulièrement et sont supprimés de l'espace de stockage interne au bout d'un certain temps.
- Les appareils électroniques et informatiques sont éteints et débranchés. Ils ne sont pas laissés en veille.

### B. Déplacements

Les équipes de l'Office de Tourisme du Sancy s'engagent à minimiser et optimiser leur déplacement dans la mesure du possible, et notamment à covoiturer à plusieurs lorsque cela est possible, notamment lors de déplacements à l'extérieur du Massif.